

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Menuisier fabricant en agencement – installateur en agencement

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Adultes inscrits au France Travail (sous divers statuts).
- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un prescripteur (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, APEC, OPACIF...)
- Age minimum : 16 ans
- Maîtriser les savoirs de base (compter, lire et écrire en français)
- Avoir un état de santé compatible avec les métiers visés par l'action de formation
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès ⁽¹⁾

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences du candidat en :

- contrôle continu, en centre de formation : Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- contrôle continu en entreprise par le tuteur
- examen ponctuel en fin de formation selon les modalités définies dans la fiche RNCP

Les sessions d'examen sont organisées par des centres agréés pour une durée déterminée par la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS-DDETS) compétente.

- RNCP : N°35510 - Date d'enregistrement : 20/04/2021 <https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/35510/> - Date d'échéance d'enregistrement : 19/04/2026

POURSUITES D'ÉTUDES

- Formations qualifiantes du bâtiment
- Spécialisations techniques (électricité, plomberie, maintenance énergétique)

QUELQUES CHIFFRES ⁽¹⁾

- La formation débutera en septembre 2026, nous ne pouvons pas fournir de chiffres pour le moment.
- Valeur ajoutée de la MFR sur : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=08512225
- 92% de taux de persévérance global sur l'année 2024-2025 sur l'ensemble des formations du centre

TARIFS ⁽¹⁾

- Coût de formation prise en charge par le financeur, accessible sur : <https://www.francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/>
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) accessible sur le site internet : www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Delphine MARCHAND, la faisabilité selon le handicap



SITE DE FORMATION
MFR ST GILLES CROIX DE VIE
La Bouchère
51 route de la Roche Sur Yon
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
02 51 55 52 12
mfr.st-gilles@mfr.asso.fr
www.cfa-mfr-stgillescroixdevie.fr
Numéro siret : 786 461 848 00016

TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

sur 9 mois

DURÉE

- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 20 semaines en centre de formation
- 15 semaines en entreprise

RYTHME D'ALTERNANCE

- 4 semaines à la MFR
- 3 semaines en entreprise

STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans
(Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Formation pour adultes VISA METIERS financée par la Région

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprises de maintenance immobilière
- Collectivités territoriales (Mairie...)
- Établissements scolaires, hospitaliers ou médico-sociaux
- Bailleurs sociaux, résidences, campings, structures touristiques
- Entreprises de services aux bâtiments

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'APPRENANT EN ENTREPRISE

- Réaliser des opérations de maintenance courante
- Effectuer des réparations simples multi-techniques
- Contrôler l'état des équipements et installations
- Appliquer les consignes de sécurité et procédures internes
- Rendre compte des interventions réalisées

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

La certification est structurée autour de 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

- **CCP 1 – Assurer la maintenance courante des aménagements et des équipements du bâtiment** : Réaliser des travaux d'entretien et de réparation en menuiserie, serrurerie, peinture, revêtements et équipements.
- **CCP 2 – Assurer la maintenance courante des installations sanitaires, thermiques et électriques** : Effectuer des interventions simples sur les réseaux d'eau, les équipements sanitaires, les installations électriques de base et les équipements thermiques.
- **CCP 3 – Assurer la maintenance préventive et corrective des bâtiments** : Diagnostiquer les dysfonctionnements, planifier les interventions, rendre compte et assurer la traçabilité des opérations de maintenance.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Lecture de plans et repérage sur site
- Techniques de maintenance multi-techniques du bâtiment
- Travaux de second œuvre (menuiserie, plâtrerie, peinture, revêtements)
- Maintenance des installations sanitaires et électriques de premier niveau
- Utilisation des outils manuels et électroportatifs
- Prévention des risques professionnels et sécurité sur chantier
- Organisation des interventions et communication professionnelle
- Sensibilisation aux économies d'énergie et à la maintenance durable

ENSEIGNEMENT GENERAL

- Rédaction du dossier professionnel présentant des situations réelles de maintenance

MÉTHODES MOBILISÉES ⁽¹⁾

- Alternance centre de formation / entreprise
- Apports théoriques et mises en situation pratiques
- Travaux pratiques en atelier pédagogique
- Études de cas issues de situations professionnelles réelles
- Accompagnement individualisé et évaluations formatives

(1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°5285 0055985 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

FORMATION RÉGION 2023-2026



PROGRAMME 1 EMPLOI = 1 FORMATION

Numéro de l'action : lot n°18 – Construction – Vendée financé par la Région des Pays de la Loire et l'Europe.

Formation Titre Agent de Maintenance :

05/10/2026 au 11/06/2027

RÉUNIONS D'INFORMATION À LA MFR ST GILLES CROIX DE VIE

1ère réunion d'information collective : 27 mai 2026 à 9h00

2ème réunion d'information collective : 23 juin 2026 à 14h00

(présentation de la formation, test de recrutement, entretien individuel)

3ème réunion d'information collective : 09 septembre 2025 à 14h00

Prise de RDV, information individuelle en fonction des demandes. S'adresser au 02 51 55 52 12.

MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION DE LA FORMATION

• **Valider le projet de formation :** par le conseiller France Travail ou de la Mission Locale ou de Cap Emploi, APEC, ou OPACIF qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat. Modalité spécifique d'inscription à la réunion d'information (CV, inscription par le demandeur ou le prestataire).
La Région finance la formation liée à une intention d'embauche préalable (CDI, CDD 6 mois, contrats d'alternance, contrats saisonniers).

• **Liste des documents à apporter :** pièce d'identité, CV, photocopie situation France Travail,

• **Nature des tests de sélection :** présentation des formations VISA MÉTIERS, test de compétences, entretien individuel.

(* en cas de rémunération auprès de la Région des Pays de la Loire

RÉFÉRENTS

RÉFÉRENT TERRITORIAL RÉGION :

Mme Florence MORICE

florence.morice@paysdelaloire.fr

Tel : 02 28 20 59 10

**MISSION LOCALE VENDÉE
ATLANTIQUE :**

Mme Véronique CANTIN

Tel : 02 51 23 16 87

FRANCE TRAVAIL :

www.francetravail.fr

CAP EMPLOI :

Mme Christelle GAUTIER

c.gautier@capemploi85.fr

Tel : 02 51 37 65 18

MFR SAINT GILLES CROIX DE VIE :

Mme Martine MÉCHIN

martine.mechin@mfr.asso.fr

Tel : 02 51 55 52 12



Ce projet est cofinancé par

le Fond social européen plus (FSE+)

Formation co-financée
par l'Etat dans le cadre du PACTE